ACADEMY & FINANCE

L'AGEFI
QUOTIDIEN DE L'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE À GENÈVE

2ÈME CONFÉRENCE ANNUELLE

LE NOUVEAU TOURNANT DE LA PLACE FINANCIÈRE SUISSE

GENÈVE, 20 & 21 NOVEMBRE 2014, GRAND HÔTEL KEMPINSKI

AVEC LA PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DE :

Jacques de Watteville
Secrétaire d'Etat aux questions financières internationales, Département fédéral des finances, Berne

Pascal Saint-Amans
Directeur du Centre de politique et d'administration fiscales, OCDE, Paris

Thierry Amy, Avocat associé, BCCC Avocats, Genève
Marc-André Bechet, Director Legal & Tax, Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (ALFI)
Frédérique Bensahel, Avocate associée, FBT Avocats
Paolo Bernasconi, Avocat et notaire, Bernasconi Martinelli Alippi & Partners, Professeur titulaire em. de droit international économique à l'Université de Saint-Gall
Florence Bettschart, Avocate, Responsable politique & droit, Fédération Romande des Consommateurs
Didier de Montmollin, Avocat associé, DGE Avocats
Franz de Planta, Président, Organisme d'auto-régulation des gérants de patrimoine (OAR-G)
Patrick Dorner, Directeur, Association Suisse des Gérants de Fortune (ASG)
Alexandre Dumas, Chef du service de l'assistance administrative en matière fiscale, Administration fédérale des contributions
Emmanuel Genequand, Associé, PricewaterhouseCoopers SA
Fabricio González, Associé, Anaford
Patrick Guarda, Executive Director, Head Clients & Products Tax - Rest of the World, UBS SA
Philippe Kenel, Avocat, Python & Peter
Jean-François Lagassé, Managing partner, Financial Advisory Services, Deloitte SA
Jan Langlo, Directeur adjoint, Association de Banques Privées Suisses (ABPS)
Alexis Lautenberg, Président du Swiss Finance Council, Senior Policy Advisor, Steptoe & Johnson, Ancien Ambassadeur de la Mission suisse auprès de l'Union européenne (1993-1999)
Dominic Lawton-Smith, Directeur, JP Fund Foundations
Alain Bruno Lévy, Avocat associé, Junod, Muhlstein, Lévy & Puder, Professeur titulaire à l'Université de Fribourg
Bernard Lachenal, Avocat associé, Meyelustenberger Lachenal, Genève
Carlo Lombardini, Avocat associé, Poncet Turrettini Amaudruz Neyroud & Associés, Professeur associé à l'Université de Lausanne
Christian Lüscher, Conseiller national, Avocat, Etude CMS von Erlach Poncet
Martin Maurer, Secrétaire général de l'Association des banques étrangères en Suisse (ABES)
Mark Morris, Mark Morris Consulting
Xavier Oberson, Professeur de droit fiscal suisse et international à l'Université de Genève, Avocat associé, Oberson Avocats
Patrick Odier, Président de l'Association suisse des banquiers (ASB)
Nicolas Pictet, Associé, Pictet & Cie Group SCA, Président de la Fondation Genève Place Financière
Christophe Rapin, Avocat associé, Meyerlustenberger Lachenal
Aurelia Rappo, Avocate associée, Étude Pétremand & Rappo
Daniel Roth, Responsable du service juridique, Département fédéral des finances
François Schaller, Rédacteur en Chef, L'Agefi
Alexander Troller, Avocat associé, Lalive
Nicolas Tschopp, Responsable juridique, Pictet Asset Management

Sponsor

Deloitte.

Co-organisée par Academy & Finance et L'Agefi, la conférence "Le nouveau tournant de la place financière suisse" offre deux jours d'échanges et de dialogue entre les autorités suisses (politiques, judiciaires, régulateurs), les dirigeants des associations et les professionnels suisses (banques, gérants indépendants, fiduciaires, trustees, avocats) sur les grands enjeux stratégiques pour la place financière suisse : secret bancaire, échanges d'informations, accès au marché européen, réglementation des professions financières, compliance fiscale.

Les 21 et 22 novembre 2013, "Le nouveau tournant de la place financière suisse" a réuni plus de 250 participants. Cette conférence a bénéficié de la participation exceptionnelle de Madame Widmer-Schlumpf, Conseillère fédérale, Cheffe du Département fédéral des finances et de la Professeur Anne Héritier Lachat, Présidente du conseil d'administration de la FINMA.

Pour la deuxième édition de cette conférence, les 20 et 21 novembre 2014, nous aborderons les enjeux stratégiques de :
• l'échange d'information automatique
• l' accès au marché européen
• la nouvelle directive épargne
• l'échange d'informations sur demande
• la conformité fiscale des clients
• la gestion du passé
• les relations fiscales franco-suisses
• les nouveaux modèles d'affaires pour la gestion de fortune suisse
• les projets de loi en matière bancaire et financière
• le rôle joue la FINMA dans la gestion du risque pour les intermédiaires financiers
• la régulation des gérants de fortune indépendants.

Les 20 et 21 novembre 2014, vous aurez l'opportunité de dialoguer avec un panel de responsables politiques et administratifs et d'experts suisses et européens de premier plan. Nous sommes très heureux d'accueillir en particulier :
• **Jacques de Watteville,** Secrétaire d'Etat aux questions financières internationales, Département Fédéral des Finances,
• **Pascal Saint-Amans,** Directeur du Centre de politique et d'administration fiscales (CTP), OCDE, Paris

Nous nous réjouissons de vous accueillir pour deux journées de haut niveau extrêmement utiles et enrichissantes.

André-Valéry Bordes
Academy & Finance

François Schaller
L'Agefi

JEUDI 20 NOVEMBRE 2014

ÉCHANGE D'INFORMATIONS AUTOMATIQUE ET ACCÈS AU MARCHÉ :
LA SUISSE DANS LA GRANDE NÉGOCIATION MONDIALE

8.45 **Allocution d'ouverture par le Président de séance**
François Schaller, Rédacteur en Chef de l'Agefi

9.00 **Réflexions introductives sur la stratégie du Conseil fédéral et sur le développement de la place financière suisse**
Jacques de Watteville, Secrétaire d'Etat aux questions financières internationales, Département fédéral des finances, Berne

9.25 **Que veut la Suisse ? Quel peut être le résultat des négociations en cours ?**
• Echange automatique de renseignements (standard OCDE CRS) : quelle est la position de la Suisse ? Comment la Suisse envisage-t-elle d'adapter le paradigme de l'échange automatique (Swiss finish/Swiss discount) ? Quelles protections pour les contribuables/clients ?
• Accès au marché : quelles sont les conditions posées par l'UE ? Qu'est prête à faire la Suisse pour accéder au marché européen ?
• Echange d'informations et accès au marché européen: donnant-donnant ?
• Le référendum suisse du 9 février : facteur de blocage ou de perturbation dans les négociations en cours ? Quel réel impact sur les négociations et les relations avec l'UE ? Quelles conséquences sur le secteur financier suisse et notamment sur la question de l'accès au marché ?
• Quelles sont les particularités de la place financière genevoise ?
Jacques de Watteville, Secrétaire d'Etat aux questions financières internationales, Département Fédéral des Finances, Berne
Nicolas Pictet, Associé, Pictet & Cie Group SCA, Président de la Fondation Genève Place Financière, Genève
Patrick Odier, Président de l'Association suisse des banquiers (ASB)
Xavier Oberson, Professeur de droit fiscal suisse et international à l'Université de Genève, Avocat associé, Oberson Avocats

10.30 **Pause-café**

10.50 **La stratégie de l'OCDE pour instaurer l'échange d'informations automatique : quelles reconnaissances des équivalences avec la directive européenne révisée sur la fiscalité de l'épargne et FACTA ?**
Articulation / différences entre échange automatique, la directive européenne révisée sur la fiscalité de l'épargne et FATCA
Pascal Saint-Amans, Directeur du Centre de politique et d'administrations fiscales (CTP), OCDE, Paris

11.30 **L'accès au marché financier européen : aspects juridiques et pratiques**
• Quelles réglementations pour assurer une équivalence de produits financiers suisses sur le marché européen ?
• Comment rester concurrentiel face aux autres places financières (comparaison entre la Suisse, le Luxembourg, le Liechtenstein et le Royaume Uni) ?
• Quels sont les outils de placements encore disponibles aux intermédiaires financiers suisses ?
• Quels sont les effets des normes réglementaires AIFMD, UCITS IV/V, EMIR, KIID, Solvency II, EuVECA, EuSEF sur le risque systémique des intermédiaires financiers ?
• Quels produits financiers suisses peuvent être distribués en Europe (distribution passport) ?
• Quels produits sont disponibles en dehors des UCITS ?
• Quelles juridictions offshore sont attractives pour les investisseurs qualifiés (Îles Caïmans, Malte, Gibraltar) ?
• Quelles sont les solutions pour éviter l'application des règles UCITS, comme la fusion de fonds, les structures hedge funds master-feeder, ou encore le pooling d'actifs ?
Christophe Rapin, Avocat associé, Meyerlustenberger Lachenal, Genève
Marc-André Bechet, Director Legal & Tax, Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (ALFI), Luxembourg
Dominic Lawton-Smith, Directeur, JP Fund Foundations, Édimbourg, Royaume-Uni
Nicolas Tschopp, Responsable juridique, Pictet Asset Management, Genève

12.45 **L'impact de la réorganisation bancaire sur le futur de la place financière suisse**
Jean-François Lagassé, Managing partner, Financial Advisory Services, Deloitte SA, Genève

13.10 **Déjeuner**

14.30 **L'échange automatique d'informations fiscales de l'OCDE (Common Reporting Standard) et la directive européenne révisée sur la fiscalité de l'épargne: aspects pratiques**
Alexis Lautenberg, Président du Swiss Finance Council, Senior Policy Advisor, Steptoe & Johnson, Bruxelles, Ancien Ambassadeur de la Mission suisse auprès de l'Union européenne (1993-1999)
Mark Morris, Mark Morris Consulting, Zurich
Jan Langlo, Directeur adjoint de l'Association de Banques Privées Suisses (ABPS), Genève
Martin Maurer, Secrétaire général de l'Association des banques étrangères en Suisse (ABES), Zurich
Fabricio González, Associé, Anaford, Zurich

ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DEMANDE : BILAN ET PERSPECTIVES

15.50 **Transmission de documents bancaires aux autorités fiscales étrangères : entre demandes groupées et protection de la souveraineté suisse**
Paolo Bernasconi, Avocat et notaire, Bernasconi Martinelli Alippi & Partners, Lugano, Prof. titulaire em. de droit international économique à l'Université de Saint-Gall, Dr. h. c.

16.30 **Pause-café**

16.50 **La pratique de l'AFC par rapport aux demandes groupées**
Alexandre Dumas, Chef du service de l'assistance administrative en matière fiscale, Administration fédérale des contributions, Berne

17.20 **La jurisprudence suisse du Tribunal Administratif Fédéral (TAF) en matière d'échange d'informations avec les autorités fiscales étrangères**
Bernard Lachenal, Avocat associé, Meyerlustenberger Lachenal, Genève

18.00 **Fin de la première journée**

VENDREDI 21 NOVEMBRE 2014

8.50 **Allocution d'ouverture par le Président de séance**
Alain Bruno Lévy, Avocat Associé, Junod, Muhlstein, Lévy & Puder, Genève, Professeur titulaire à l'Université de Fribourg

LA SUISSE ET LA CONFORMITÉ FISCALE DES CLIENTS

9.00 **Les conséquences de la loi sur l'assistance administrative en matière fiscale (LAAF) révisée : la question de l'information du client**
• Quelle est la portée de la LAAF par rapport aux accords internationaux ? Offre-t-elle vraiment des garanties pour le contribuable/client ?
• Quelles sont les conditions imposées aux Etats requérants ? Que peuvent-ils obtenir comme renseignements ? Que faut-il entendre par « fishing expedition » ? Demandes fondées sur des données volées, état des lieux.
• Les demandes groupées, à quelles conditions ?
• La banque et les gérants peuvent-il s'opposer à la transmission de données, notamment si celles-ci les mettent en cause ? si oui, comment ?
Aurelia Rappo, Avocate associée, Étude Pétremand & Rappo, Lausanne

9.40 **La pratique de la FINMA dans le domaine de la compliance fiscale**
• Approche relative à la participation et au provisionnement du programme du DoJ
• Contrôle de la gestion du risque de réputation
• Attentes en matière de modèle d'affaire et de respect des réglementation suisses et étrangères
• Sanctions pour violation des obligations
Emmanuel Genequand, Associé, PricewaterhouseCoopers SA, Genève

10.20 **Pause café**

10.40 **L'impact fiscal de la LBA révisée**
• Quelle extension concrète de la LBA au domaine fiscal ? Une « Weissgeldstrategie » de substitution ?
• Qu'attendre du traditionnel « Swiss finish » ? Quelle gestion de risques faut-il adopter ?
Didier de Montmollin, Avocat associé, DGE Avocats, Genève

11.20 **Relations fiscales France – Suisse**
Philippe Kenel, Avocat, Python & Peter, Pully/Lausanne

11.50 **Gestion du passé : La pratique des banques et intermédiaires financiers en matière de régularisation : où en est-on ?**
Thierry Amy, Avocat associé, BCCC Avocats, Genève

12.20 **Déjeuner**

LA NOUVELLE GESTION DE FORTUNE EN SUISSE

13.50 **Nouveaux modèles d'affaires pour la gestion de fortune suisse**
Patrick Guarda, Executive Director, Head Clients & Products Tax - Rest of the World, UBS SA, Zurich

LA RÉGULATION DU SECTEUR FINANCIER SUISSE : ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE ET RÈGLES DE FOND

14.20 **Les projets de loi en matière bancaire et financière**
• Aperçu et délais prévu pour les lois Fidleg (services financiers), Finig (instituts financiers) et Finfrag (infrastructure des marchés financiers) ? Quelles sont les autres réformes à venir pour les intermédiaires financiers ?
Daniel Roth, Responsable du Service juridique, Département fédéral des finances, Berne

15.00 **Quel rôle joue la FINMA dans la gestion du risque pour les intermédiaires financiers ?**
• Quels sont les différents types de risques pour les intermédiaires financiers (réputation, cross border, systémique, etc..) ?
• Le fonctionnement de la Finma est-il adéquat pour répondre aux défis réglementaires et opérationnels ?
Carlo Lombardini, Avocat associé, Etude Poncet Turrettini Amaudruz Neyroud & Associés, Docteur en droit, Professeur associé à l'Université de Lausanne
Christian Lüscher, Conseiller national, Avocat, Etude CMS von Erlach Poncet, Genève
Alexander Troller, Avocat associé, Lalive, Genève

16.20 **Pause café**

16.40 **Gérants de fortune : vers la fin de l'auto-régulation et le passage à la supervision par la FINMA ?**
• Mise en œuvre de la directive MIFID & EMIR en Suisse
• Conséquences des projets de loi Fidleg (services financiers), Finig (instituts financiers) et Finfrag (infrastructure des marchés financiers)
• Modèles d'affaires et distribution de fonds
• Contrôle et certification des gérants indépendants
• Mesures de protection des investisseurs qualifiés et retail
Patrick Dorner, Directeur, Association Suisse des Gérants de Fortune (ASG), Genève
Jan Langlo, Directeur adjoint, Association de Banques Privées Suisses (ABPS), Genève
Florence Bettschart, Avocate, Responsable politique & droit, Fédération romande des consommateurs (FRC), Lausanne
Franz de Planta, Président, Organisme d'autorégulation des gérants de patrimoine (OAR-G), Genève
Frédérique Bensahel, Avocate associée, FBT Avocats, Genève

18.00 **Fin de la conférence**

LE NOUVEAU TOURNANT DE LA PLACE FINANCIÈRE SUISSE

GENÈVE, 20 & 21 NOVEMBRE 2014, GRAND HÔTEL KEMPINSKI

Informations pratiques

Renseignements et inscriptions

par tél : +41 (0)22 849 01 11
par fax : +41 (0)22 849 01 10
par e-mail : info@academyfinance.ch
par courrier : Academy & Finance SA,
16, rue Maunoir CP 6069, CH-1211 Genève 6
www.academyfinance.ch

Lieu de la conférence

Grand Hôtel Kempinski
Quai du Mont Blanc 19, Genève
Tel. +41 (0)22 908 90 81

Prix

20 & 21 novembre : 1950 CHF
20 novembre : 995 CHF
21 novembre : 995 CHF
TVA non incluse (+ 8%)
Les membres du GSCGI bénéficient d'une réduction de 25%.
Les membres de l'OAR-G bénéficient d'une réduction de 25%.

Tarifs dégressifs

2ème inscrit -10%; 3ème inscrit -15%

Inscription et paiement

Dès réception de votre inscription, vous recevrez une facture. Votre inscription doit être garantie par un numéro de carte de crédit. Le paiement doit être effectué par virement avant la conférence. Si le paiement n'est pas reçu à cette date, nous effectuerons le paiement par carte de crédit.

Annulation

Les annulations reçues avant le 5 octobre seront intégralement remboursées. Les annulations reçues entre le 5 et le 21 octobre seront remboursées à hauteur de 50% du prix de l'inscription. Les annulations reçues après le 21 octobre ne seront pas remboursées. Pour être prise en compte, toute annulation doit être formulée par écrit (courrier ou télécopie) avant la conférence. Si l'annulation n'est pas reçue par courrier ou par fax avant la conférence, le montant total de l'inscription sera dû. Un remplacement est admis à tout moment. Il doit être communiqué par écrit avant la conférence.

Bulletin d'inscription

OUI, je m'inscris à la conférence "Le nouveau tournant de la place financière suisse" à Genève les 20 et 21 novembre 2014 et je choisis:

☐ 20 et 21 novembre 2014 ☐ 20 novembre 2014 ☐ 21 novembre 2014

Pour plus de confort, inscrivez-vous par téléphone au +41 (0)22 849 01 11.

Prénom et nom .....

Fonction .....

Société .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél. ..... Fax .....

E-mail .....

Je souhaite payer par : Carte de crédit ☐ Virement bancaire ☐

Les paiements par carte de crédit seront débités dès réception des données bancaires et soumis à une majoration de 3% couvrant les frais de commission.

Mastercard ☐ VISA ☐ AMEX ☐ Carte professionnelle ☐ Carte personnelle ☐

N° de carte : _____/_____/_____/_____ Date d'expiration : ____/____

Nom du détenteur de la carte .....

Adresse du détenteur de la carte AMEX .....

Date ..... Signature .....

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

AF530